

L'an deux mil dix-sept, le seize janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Dampierre-les-Bois s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc TIROLE.

Etaient présents : Mme Claire BERTHELOT, Mme Tatiana CARON LAGNACH, M. Claude DORIOT, M. Jacques EGGENSCHWILLER, Mme Maryse GRANDJEAN, M. Jean-Claude JOURDAIN, M. Daniel LEHMANN, M. Vincent MULLER, M. Lionel PIEGELIN, Mme Evelyne PISANI, M. René RICHE, Mme Gisèle THIERY, M. Marc TIROLE, M. Gilles VALDENNAIRE.

Etaient absents excusés : Mme Gaëlle DAUCOURT, M. Hervé GARRET, Mme Danielle LORION, Mme Annelise TABET.

Etait absent non excusé : Néant.

Il a été prononcé, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. M. Gilles VALDENNAIRE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées après avoir obtenu la majorité des suffrages.

Date de la convocation du conseil municipal : 10 janvier 2017.

Ordre du jour :

- Finances : prêt bancaire
- Forêt : projet de desserte forestière avec les communes d'Etupes et Sochaux
- Crédits scolaires 2017
- Crédits bibliothèque 2017
- Subventions scolaires
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Maire déclare la séance ouverte.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reporter à la prochaine séance l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2016.

**N° 01-01-2017 – FINANCES : PRET BANCAIRE :**

Le maire rappelle au conseil municipal que pour financer les travaux d'investissement : bâtiment périscolaire, il est opportun de recourir à l'emprunt.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré,

- DÉCIDE de contracter un emprunt auprès de la BANQUE POPULAIRE, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Montant : 600 000 €
  - Durée : 15 ans
  - Taux fixe : 1 %
  - Périodicité: trimestrielle
  - Frais et commission : néant

Le conseil approuve le tableau d'amortissement et autorise le maire à signer le contrat et tous documents se rapportant à cette opération.

**N° 02-01-2017 - FORET : PROJET de DESSERTE FORESTIERE avec les COMMUNES d'ETUPES et SOCHAUX :**

Le maire fait part d'un projet de desserte forestière envisagé par la commune d'Etupes. Il concernerait notre commune et celle de Sochaux.

Le but serait de limiter la fréquentation des engins motorisés et de réduire les distances de débardage des grumes et stères.

Le cout de l'opération serait subventionné avec une clé de répartition par commune. Le montant des subventions pourrait atteindre 50 % à 70 %.

Le maire ajoute qu'à ce stade le dossier n'est pas encore finalisé. Cette question sera étudiée prochainement lorsque nous aurons toutes les informations nécessaires.

**N° 03-01-2017 – FINANCES : CREDITS SCOLAIRES 2017:**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les crédits suivants :

Ecole primaire : 70 € / élève

Ecole maternelle : 50 € / élève

Les crédits seront inscrits au budget 2017.

**N° 04-01-2017 – FINANCES : CREDITS BIBLIOTHEQUE 2017 :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer 2 800 € de crédits pour la bibliothèque.

**N° 05-01-2017 – SUBVENTIONS SCOLAIRES :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les crédits suivants :

Transport :

Primaire : 1 000 €

Maternelle : 700 €

Spectacle de Noël :

700 €

Voyages scolaires :

35 € par élève pour les voyages validés par le conseil municipal

**N° 06-01-2017 – QUESTIONS DIVERSES :**

- Le conseil municipal devra se prononcer sur le projet de PPRi avant le 16 février, date du début de l'enquête publique. Les communes concernées par ce PPRi sont Badevel, Fesches-le-Châtel et Dampierre-les-Bois. **Pour rappel** : Une réunion publique d'information pour les 3 communes s'est tenue à Fesches-le-Châtel le 11 mai 2016. Une diffusion a été faite par voie de presse, bulletins municipaux de chacune des trois communes en mai 2016. Les demandes conjointes de Dampierre-les-Bois et du propriétaire de la SCI du Rondelot ont pu être satisfaites, notamment la modification du zonage d'enjeu.
- Lancement des consultations pour le futur périscolaire.
- PLUi : document d'urbanisme qui porte sur le territoire de plusieurs communes. Les conseils municipaux auront jusqu'au 27 mars 2017 pour s'y opposer.
- Emplois saisonniers : 2 demandes à ce jour. La commission "personnel" devra se prononcer prochainement sur les candidatures.
- Repas des séniors : dimanche 22 janvier
- Vœux du maire : lundi 23 janvier

**Rappels : élections présidentielles : 23 avril et 7 mai**

**Elections législatives : 11 et 18 juin**

**Les bureaux de vote fermeront à 19 heures (au lieu de 18 heures).**

**Ordre des délibérations traitées lors de la présente séance :**

- 01-01-2017– Finances : prêt bancaire  
 02-01-2017 – Projet de desserte forestière avec les communes d'Etupes et Sochaux  
 03-01-2017 – Crédits scolaires 2017  
 04-01-2017 – Crédits bibliothèque 2017  
 05-01-2017 – Subventions scolaires  
 06-01-2017 – Questions diverses

TIROLE Marc, Maire	
MULLER Vincent	
GRANDJEAN Maryse	
LEHMANN Daniel	
PISANI Evelyne	
JOURDAIN Jean-Claude	
THIERY Gisèle	
DORIOT Claude	
EGGENSCHWILLER Jacques	
RICHE René	
PIEGELIN Lionel	
LORION Danielle	Absente excusée
TABET Annelyse	Absente excusée
BEAUDOIN Sabine	Démission
GARRET Hervé	Absent excusé
BERTHELOT Claire	
VALDENAIRE Gilles, secrétaire de séance	
CARON LAGNACH Tatiana	
DAUCOURT Gaëlle	Absente excusée